



COMMUNIQUE DE PRESSE

En date du 9 octobre 2018, Sanlam Emerging Markets Ireland Limited a procédé à une prise de participation indirecte lui permettant de porter sa participation à 100% du capital social et des droits de vote de Saham Finances (**l'Opération**).

L'Opération a recueilli l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

La réalisation de l'Opération se traduit par une prise de participation indirecte, dans le capital de la société Taslif, à hauteur de 69,28% du capital social et des droits de vote et un franchissement indirect, à la hausse, de 40% des droits de vote de Taslif entraînant l'obligation de déposer une offre publique d'achat sur les actions de Taslif conformément à l'article 18 de la Loi 26-03 du Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier, telle que modifiée et complétée.

L'offre publique d'achat susvisée fera l'objet d'une note d'information qui sera déposée pour visa auprès de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et ce, conformément à la réglementation boursière applicable.

L'Opération n'a aucun impact sur la réalisation du projet de fusion par absorption de Taslif par Salafin, qui suit son cours.

Contact:

Aicha BENNANI
Directeur Communication & RP de SAHAM Finances
Aicha.bennani@SAHAMfinances.com
Tél : 00212 664 725 497